

Carrousel et petit blanc

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzée, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Rédaction : rue Centrale, 6.

Administration : chez M. E. Monnet, rue
de la Louve, 1.

Le vrai protectionnisme.

On parle beaucoup ces temps-ci des traités de commerce. Plusieurs d'entr'eux ont été renouvelés. Chaque Etat s'est préoccupé de protéger son industrie et son agriculture. Mais comme partout il y a des mécontents et des satisfaits. Alors que nos vignerons sont sacrifiés, les campagnards, eux, jubilent. « Enfin, pensent-ils, en se frottant les mains, on va pouvoir arrêter le flot des bœufs aux longues cornes qui nous arrivent de l'étranger. » Le consommateur, lui, pense avec mélancolie à sa pauvre bourse qui va subir de redoutables assauts.

Il ne faudrait pas croire que ce n'est que de nos jours que les gouvernements ont cherché à arrêter l'invasion des produits étrangers. Nos bons Seigneurs de Berne y avaient déjà pensé, mais c'étaient surtout les porcs qui étaient l'objet de leur tendre sollicitude. (On aimait pourtant le lard de l'autre côté du pont de Gümmenen).

En voici pour preuve la teneur d'une pièce trouvée dans les archives d'une commune du Jorat :

« Nous le Collonel George Thormann Baillif
de Moudon,

« Savoir faisons que Comme il nous importe
« d'avoir tout de suite un Etat du nombre des
« Cochons grands et petits, qu'il y a dans cha-
« que Commune de notre Bailliage, et de Con-
« noître aussi la façon de penser de Chaque
« lieu, sur le nourrissage de ces Animaux, et
« le bien qu'il résulte, et pourroit résulter au
« Pays, si en élevant ou engraisant des Co-
« chons, on évitoit l'entrée des Cochons étran-
« gers. C'est sur ces points que l'honorable
« Commune de X., devra donner à son Gou-
« verneur ou préposé le plus entendu, ses
« Idées, et surtout avec le dénombrement de
« Cochons c'y dessus requis, pour envoyer le
« tout à LL. EE. et pour cet effet le dit Gou-
« verneur ou préposé de Chaque Endroit se
« rendra Vendredy prochain, à 9 heures du
« matin au Chateau de Lucens, aux fins sus-
« dits; à peine de Chatiment pour le Contre-
« vant; Donné le 8 novembre 1762. »

.....Hélas! autres temps, autre méthode!
Tandis que de nos jours, on doit chercher le
remède dans l'élévation des droits d'entrée,
LL. EE. le cherchaient déjà dans l'amélioration
des produits et pensaient que, dans le cas
particulier, les lumières réunies des citoyens
les plus intelligents de chaque commune n'é-
taient pas de trop pour les guider.

La réunion de tous ces préposés les plus en-
tendus au château de Lucens et l'exposé des
méthodes employées dans tout le bailliage de
Moudon pour engraisser le plus rapidement
les susdits cochons (style baillival) ne dut pas
manquer d'attraits. La comparaison des di-
vers systèmes fut certainement des plus ins-

tructives et le bon bailli, colonel Thormann,
dut y ramasser un formidable appétit.

Quel fut le résultat de cette consultation?
Parvint-on à arrêter l'entrée des porcs étran-
gers? — Nous l'ignorons. Mais nous aimons à
croire qu'une ère de félicité commença pour
les porcs du bailliage et que, comme le loup
de la fable, ils en pleurèrent d'attendrisse-
ment. Si après cela ils ne devinrent pas gros
et bien en chair, c'est qu'ils y mirent du mau-
vais vouloir. Et si leurs propriétaires n'en-
voyèrent pas au bailli Thormann, au nouvel-
an suivant, qui un jambonneau, qui une aune
de saucisse à rôtir ou encore quelques atriaux,
ce furent des ingrats.

Autre temps, autre méthode, disions nous.
Autre temps, autre style, pourrions-nous ajou-
ter. Les ordres de Berne ne revêtent plus au-
jourd'hui ces formes si imprévues, si pittores-
ques et si savoureuses. On y a mis bon ordre.

J. T.

Carrousel et petit blanc. — Un gai com-
pagnon, un peu lancé par le petit blanc, monte
avec un ami dans une voiture de carrousel.

Quand le tour est terminé, il saute à terre,
complètement étourdi.

Il sort encore deux sous de sa poche et les
tend au propriétaire du carrousel.

— Mais, m'sieu, vous m'avez déjà payé.

— Je sais bien, mais prenez quand même.

— Pourquoi donc?

— Parce que je tourne toujours, ne voyez-
vous pas?

Oraison funèbre. — Un apprenti cordon-
nier vient de perdre son maître, qui le rossait
libéralement.

— Le vieux a donc cassé son tranchet? lui
demande un camarade.

— Oui, son cœur et sa main ont cessé de
battre.

Par-dessus le marché. — « Comment!
s'écrie avec indignation une jeune musicienne,
vous vous permettez de m'embrasser quand
je suis au piano! Vous figurez-vous donc que
mon père vous paie cinq francs l'heure pour
cela?

— Oh! non, mademoiselle, je ne demande
pas un sou pour les baisers.

Le fourneau conciliateur.

Pendant qu'on reconstruisait l'hôtel com-
munal d'un de nos grands villages du Jura, la
municipalité dut tenir séance dans une des
salles de l'école, habituellement inutilisée.

A l'hiver, impossible d'installer un fourneau
dans ce local, où les municipaux avaient déjà
peine à trouver place.

Que faire?

Un des édiles eut idée de mettre le fourneau
à l'extérieur, dans la cour de l'école. Un trou,
percé dans une des fenêtres, donnait passage
au tuyau, qui traversait la salle dans toute sa
longueur et assurait ainsi, au conseil muni-

pal, une température modérée, très propice
aux discussions.

Cet hiver-là fut particulièrement rigoureux.
La grippe sévit avec intensité. Durant quel-
ques semaines, il y eut désorganisation com-
plète. Le syndic et l'huissier municipal furent
atteints, comme de simples mortels.

Le vice-président de la municipalité prit la
direction de la commune et ses collègues, à
tour de rôle, firent le service de l'huissier.

L'intérêt public n'eut donc pas trop à souf-
frir du fléau qui désolait villes et campagnes.

Il n'y avait qu'un seul inconvénient. Réduits
au nombre de six, trois pour le haut et trois
pour le bas du village, les municipaux avaient
parfois peine à se mettre d'accord. Les inté-
rêts du haut n'étaient pas toujours ceux du
bas. Dans les votations, c'était bien pis en-
core; ils étaient souvent trois contre trois. Et
personne pour départager les voix. On n'en
pouvait finir.

C'est alors que le vice-président — c'était
lui déjà qui avait proposé l'installation du
fourneau dans la cour — eut une idée non
moins lumineuse et dont, il faut le reconnaître,
il tira parti de la façon la plus impartiale et la
plus conforme aux intérêts de la commune.

Lorsqu'une votation ne pouvait aboutir, il
disait à un de ses collègues, choisi tantôt dans
un camp, tantôt dans l'autre :

— Dis voi, Daniet — ou Samuël, ou Pierre,
etc. — y ne fait rien tant chaud ici. Va voi met-
tre une bûche ou deux dans le fourneau.

Et tandis que le municipal était dehors, on
votait.

H.

Monument Juste Olivier.

Montant du fonds.	Fr. 938 —
de M. H. D.	» 10 —
de M. H. Sensine, professeur	» 10 —
Actuellement.	Fr. 958 —

On nous informe que MM. Savary et Tissot, insti-
tuteurs, qui eurent si grand succès à Mézières, il y
a quinze jours, se proposent de répéter, dans d'au-
tres localités de la région, leur intéressante confé-
rence sur Juste Olivier. Excellente idée à laquelle
nous souhaitons sincèrement tout le succès qu'elle
mérite, et pour elle-même et pour l'œuvre que nous
poursuivons.

Les vieilles chansons.

Maitresse au logis.

LA PETITE FILLE

On dit que j' suis une *gamine*,
Tant pis! tiens... moi, j' veux m'amuser!
Si l'on me trouve trop lutine,
Je sais l' bon moyen d' m'excuser:
J'embrasse à pincet's petit père,
A maman, gentiment j' souris;
Alors, j' puis tout dire et tout faire,
Je suis la maitresse au logis.

LA DEMOISELLE

J'ai seize ans... ma candeur naïve
Attire et séduit tous les cœurs;
Mon babil ingénu captive,
Enchanté tous mes auditeurs.